

A partir du 2 janvier 2010,
les déchetteries de l'agglomération de Poitiers évoluent pour
mieux vous servir.

**MODIFICATION
DES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bois d'Amour	Fermé	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	Fermé
Fontaine-le-Comte	13h30-18h30	Fermé	9h30-12h30 13h30-18h30	Fermé	Fermé	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30
Saint-Eloi	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	Fermé
Saint-Nicolas	Fermé	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30	9h30-12h30 13h30-18h30

(Déchetteries ouvertes les jours fériés, excepté 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre).

Vouneuil sous Biard

▲ La déchetterie de Vouneuil sous Biard est ouverte les mercredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30. Seuls les habitants de Vouneuil sous Biard peuvent y déposer exclusivement les déchets verts et encombrants ménagers. ▲

Merci de vous présenter un quart d'heure avant la fermeture de la déchetterie.

Le volume de déchet est limité à 2m3 par jour et par usager.

Ces modifications n'affectent pas les dépôts professionnels qui demeurent payants et limités au seul site de Saint Nicolas.

Un nouveau guide pratique sera mis à votre disposition dès le mois de janvier sur l'ensemble des déchetteries de l'Agglomération de Poitiers.

NOUVEAUTÉ 2010 :
vous bénéficierez d'une carte individuelle d'accès.

Mode d'emploi

Inscrivez-vous directement en déchetterie dans le courant du premier trimestre 2010

Pour obtenir la carte :

- Munissez-vous d'une photocopie du justificatif de domicile à remettre au personnel de la déchetterie, d'une pièce d'identité et de la carte grise de votre (vos) véhicule(s).
- Complétez le formulaire mis à disposition par le personnel de la déchetterie : ce dernier vous remettra immédiatement votre carte individuelle, à présenter lors de vos prochaines visites.

En cas de perte de la carte d'accès, la nouvelle carte vous sera facturée.